

Reconnaissance et certification des compétences

« En passant
la certification **CléA**,
j'ai pu faire un point
sur mes compétences
et envisager la suite
de mon projet
professionnel
avec des bases
solides
pour retrouver
un emploi »

Et vous ?



et votre vie s'active

BESOIN DE DONNER DE LA VISIBILITÉ À VOS COMPÉTENCES ? RENCONTRONS-NOUS !



Valorisation des compétences ?
il y a forcément un dispositif
fait pour vous !



Dispositif Validation des
Acquis de l'Expérience (VAE) :
Accessible à tous quelque
soit le niveau scolaire, l'âge
Seule condition : avoir 1 an
d'expérience (professionnelle,
extra-professionnelle...)
en rapport avec une certification
Obtenir une certification
reconnue par l'Etat



Open Badge : Faire reconnaître un savoir faire,
un savoir être, une participation, un engagement...
Avoir une image numérique, diffusable qui témoigne
de votre identité spécifique



Dispositif CLEA :
Attester que vous possédez
une bonne base de connaissance
et de compétences dans
7 domaines.
Prouver à votre employeur
que vous avez des connaissances
et des compétences solides,
que vous pouvez occuper différents
postes dans l'entreprise.
Obtenir une certification officielle
et professionnelle reconnue
par tous et dans tous
les secteurs d'activités.

RENSEIGNEMENTS

05 63 66 51 37

**Divers financements
possibles**

www.cibc-agire.fr

CIBC AgirE
Siège :

51, Route de Bressol
82000 Montauban